

Wolters Kluwer France annonce un nouvel ouvrage dans la collection Lamy Axe Droit

Inventions et créations des salariés

Du Code du travail au Code de la propriété intellectuelle

Partant du constat que l'invention du salarié est sertie par le Code du travail et le Code de la propriété intellectuelle, cet ouvrage met en évidence les débats juridiques complexes liés aux inventions et autres créations des salariés, donnant lieu à un contentieux nourri.

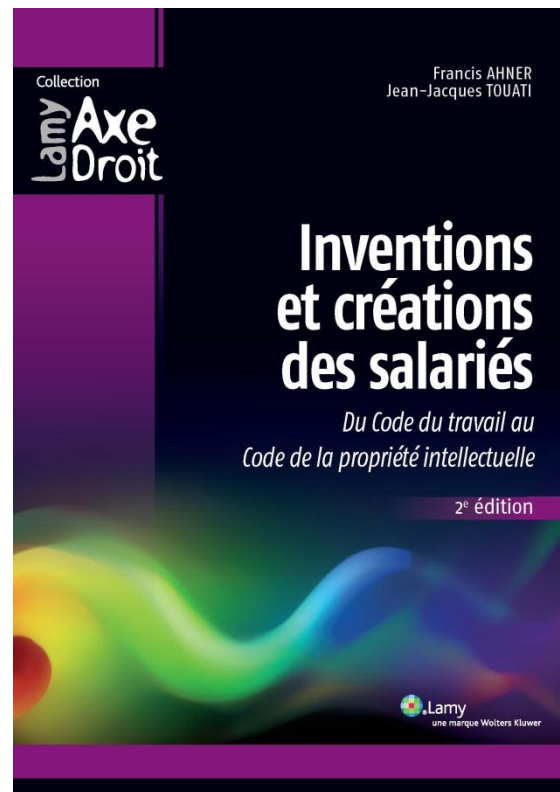
Les différents aspects du droit des inventions sont ici envisagés qu'il s'agisse du classement des inventions (de mission ou hors mission), de la définition et des contours de la relation contractuelle employeur/salarié, de la reconnaissance de la valeur créée par et pour l'entreprise ou, encore, de l'obligation d'une rémunération supplémentaire ou d'une indemnisation au juste prix, selon les cas. Sont également abordés les inventions en matière informatique (logiciels), le droit d'auteur sur la création, les œuvres multimédias, la fiscalité des inventions de salariés, sans oublier les inventions des agents publics.

L'ouvrage repose sur une analyse des principes et des règles qui sous-tendent le droit des inventeurs salariés en les accompagnant d'une jurisprudence exhaustive.

A propos des auteurs :

Francis AHNER est associé au Cabinet Regimbeau, Conseil en propriété industrielle.

Jean-Jacques TOUATI est avocat spécialisé en droit social.



A propos de la Collection Lamy Axe Droit

En mars 2010, Wolters Kluwer France - sous sa marque Lamy - lance une collection de monographies innovantes destinée au marché des professionnels du droit : Lamy Axe Droit.

Cette Collection propose des ouvrages pratiques et professionnels, dédiés à des thématiques émergentes à forte empreinte économique et sociale. Croisement de matières juridiques, pluralité des angles d'approches (économique et juridique), carrefour de compétences et d'expériences des auteurs (universitaires et praticiens), cette collection propose des ouvrages inédits à tous les juristes soucieux de placer leur pratique à la pointe des évolutions.

La Collection Lamy Axe Droit s'adresse aux professionnels du droit et aux étudiants en droit.

À propos de Wolters Kluwer France

Wolters Kluwer France est l'un des leaders des solutions d'information professionnelle en France. Son offre couvre les pôles majeurs du social, des ressources humaines, de la santé, des transports et du tourisme. Avec **Lamy** et **Liaisons Sociales**, Wolters Kluwer France propose des solutions adaptées à chaque univers professionnel (édition papier, on line et progiciels, formation, événementiel etc.).

Wolters Kluwer France est une filiale du **groupe Wolters Kluwer**, l'un des premiers acteurs mondiaux de l'édition et de l'information professionnelle dont le chiffre d'affaires s'élève à 3,6 milliards d'euros en 2012 et qui emploie environ 19 000 personnes dans le monde. Wolters Kluwer, dont le siège est basé aux Pays-Bas, intervient dans plus de 40 pays dans le monde. L'entreprise est cotée à la bourse d'Amsterdam sur Euronext et fait partie des indices AEX et Euronext 100.

Pour plus d'information, connectez-vous à www.wolterskluwerfrance.fr ou suivez notre fil d'info [@WoltersKluwerFr](https://twitter.com/WoltersKluwerFr) sur Twitter ou le site wolterskluwer.com pour suivre l'actualité de notre groupe dans le monde.

Contacts presse

Wolters Kluwer France

Sylvie Caron

Tél : 01 76 73 41 51

scaron@wolters-kluwer.fr

OXYGEN

Ophélie Surini / Aurélie Jeanne

Tél : 01 41 11 37 85

ophelie@oxygen-rp.com